

Vélizy-Villacoublay, le 12 juin 2023
08:15

Communiqué de presse

Eiffage devient actionnaire unique de la société concessionnaire du Viaduc de Millau

Eiffage vient de signer un contrat d'achat portant sur les 49 % du capital de la société concessionnaire du Viaduc de Millau, détenus par la Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts).

Réalisée de gré à gré, cette acquisition de 236,5 millions d'euros, financée sur trésorerie disponible, permet à Eiffage de devenir l'actionnaire unique de la société concessionnaire du Viaduc de Millau.

Elle marque l'attachement d'Eiffage à cet ouvrage architectural majeur du XXI^e siècle, construit par le Groupe en seulement trois ans, dans le cadre d'un contrat de concession à échéance 2079. Eiffage assure l'exploitation du Viaduc de Millau depuis sa mise en service en 2004.

Cette nouvelle opération vient renforcer le portefeuille de concessions du Groupe.

Contact investisseurs

Xavier Ombrédanne
Tél. : + 33 (0)1 71 59 10 56
E-mail : xavier.ombredanne@eiffage.com

Contact presse

Sophie Mairé
Tél. : + 33 (0)1 71 59 10 62
E-mail : sophie.maire@eiffage.com